

Votre commune participe aux efforts d'économie d'énergie !



Dans le but d'économiser l'énergie, la commune de Veyrier, en phase avec l'ensemble des communes du Canton, prend les mesures suivantes :

- Régler le chauffage à 20°C dans les bâtiments administratifs.
- Régler le chauffage à 20°C dans les écoles primaires et 17°C dans les salles de sport.
- Réduire le chauffage le week-end et pendant les vacances lorsque les installations le permettent.
- Éteindre l'éclairage nocturne intérieur et extérieur des bâtiments publics.
- Installer des illuminations de Noël misant sur la sobriété.

Aujourd'hui, tout le monde se doit de participer aux économies d'énergie au travers de gestes simples.

Tous ensemble, mettons notre énergie à réduire notre consommation.



Des gestes pour économiser notre énergie



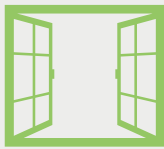
Chauffage maximum à 20°C

Baisser de 1°C permet d'économiser
jusqu'à 10% d'énergie



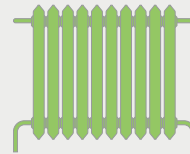
Vêtements chauds

La petite laine en plus
au lieu d'un degré en plus



Aérer en grand brièvement

Pour renouveler l'air
sans refroidir



Dégager les radiateurs

Pour faciliter la circulation
de l'air chaud



Préférer les douches aux bains

Pour utiliser moins
d'eau chaude



Fermer les stores et volets la nuit

Pour ne pas perdre la chaleur
par les fenêtres



Pas de radiateur électrique d'appoint

Ils consomment
beaucoup trop d'électricité

